

## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du Jeudi 7 Septembre 2017**

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 7.1, 7.2, 7.3, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9

La séance est ouverte à 18h20 et levée à 20h25.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

**Etaient absents** : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Anthony POULIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine THIEBAUT

**Procurations de vote** :

*Mandants* : A. POULIN

*Mandataires* : F. PRESSE

## Subvention Club Alpin Français - Topo Guide Escalade Falaises de Montfaucon

**Rapporteur :** Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission :** Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021	Montant prévu au BP et DM1 2017 : 713 962 €
« Promotion touristique du Grand Besançon »	Montant de l'opération : 2 241 €

### Résumé :

Le Club Alpin Français (CAF) sollicite le Grand Besançon pour son projet de mise en valeur des falaises d'escalade de Montfaucon à travers l'édition d'un topoguide et la poursuite de l'entretien et le rééquipement régulier du site.

Il est proposé d'accorder une subvention de 2 241 € pour ce projet qui contribue au développement et à la valorisation des sports de nature sur notre territoire.

### I. Projet de valorisation des falaises d'escalade de Montfaucon

Le CAF assure bénévolement l'entretien des falaises d'escalade de Montfaucon.

Le club souhaite rééquiper le site, valoriser son existence via l'édition d'un topoguide spécialisé et s'engager à assurer l'entretien et la sécurisation du site sur une période de 10 ans correspondant à la durée de vie du topoguide.

Le CAF a déjà à son actif l'édition d'un topoguide similaire sur les falaises de la vallée de la Loue. Ce document donne des informations sur la géologie, l'histoire, l'environnement des falaises et bien sûr les précisions techniques utiles aux grimpeurs.

Le topoguide présenterait également, via quelques pages dédiées, les atouts touristiques du territoire en termes de sports de nature en collaboration avec le Grand Besançon.

Le budget prévisionnel de rééquipement de la falaise et d'édition du topoguide se monte à 6 741 €, répartis comme suit :

- Rééquipement / entretien de la falaise (10 jours d'intervention d'un Brevet d'Etat) : 2 000 €
- Topoguide (conception, illustrations, impression de 1000 ex) : 4 741 €

A cela s'ajoute les frais d'entretien et de sécurisation annuel (entretien, formation des équipiers et bénévoles) : 1 000 €/an sur 10 ans, soit 10 000 €

**Soit un projet présenté d'un montant total de 16 741 €.**

Le plan de financement envisagé par le CAF sur 10 ans est le suivant :

Recettes publicitaires	2 500 €	
Vente topoguide prévisionnelle sur 10 ans	5 000 €	500 exemplaires à 10€
Subvention Commune de Montfaucon	1 000 €	Accordée
Subvention CAGB :	2 241 €	
CAF (fonds propres) :	6 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>16 741€</b>	

### II. Intervention proposé du Grand Besançon

Ce projet apparaît totalement en phase avec la volonté de la CAGB de développer et de valoriser les sports de nature sur son territoire et complémentaire du projet de salle d'escalade porté par le Grand Besançon. Aussi, au regard de son intérêt, il est proposé d'accorder la subvention de 2 241 € sollicitée.

Les crédits seront prélevés sur la ligne « promotion touristique du Grand Besançon » du budget tourisme (chapitre 6574).

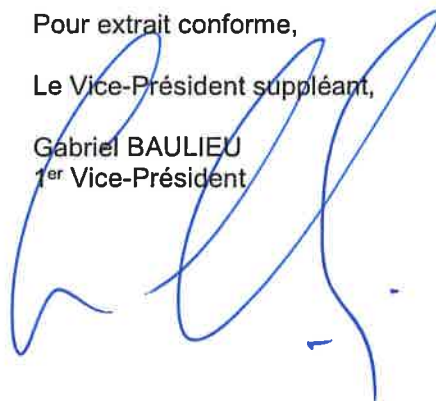
**M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas au débat et ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 241 € à l'association Club Alpin Français.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Préfecture du Doubs

Reçu le 19 SEP. 2017



Contrôle de légalité